



RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT DE FINS DE SEMAINE

Il est important de comprendre que certains comportements peuvent mettre en péril la sécurité des passagers.

RÈGLES GÉNÉRALES DE CONDUITE DANS UN AUTOBUS

- **Respecter les directives** du conducteur et du brigadier;
- **Rester assis et calme en tout temps** lorsque le véhicule est en déplacement;
- Ne pas quitter son siège avant l'**arrêt complet** de l'autobus;
- Occuper le siège qui lui est indiqué, s'il y a lieu et s'asseoir correctement sur le banc;
- **Ne pas crier, sauter, lancer des objets** ou causer du désordre;
- Avoir un comportement et un langage respectueux envers les **passagers, le conducteur et le brigadier**;
- **Ne pas jouer avec des objets coupants ou avec le feu et ne pas faire de vandalisme**;
- Ne pas mettre les jambes et les bras ou d'objets dans l'allée centrale;
- Laisser les plus gros objets dans les coffres sous l'autobus. Uniquement le sac de voyage est transporté à l'intérieur du véhicule et placé sur les porte-bagages ou sur le banc s'il y a de la place;
- **Aucune nourriture ne doit être consommée** pendant le transport, cela va éviter les dégâts et voir même, des étouffements;
- **Aucun breuvage n'est permis** pendant le transport, cela va éviter les dégâts et les envies urgentes;
- **L'autobus ne fera aucun arrêt sauf aux destinations requises.**
- **Interdiction de fumer**;
- Ne pas toucher aux équipements ou mécanismes de l'autobus (porte ou fenêtre de secours);
- Ne pas ouvrir les fenêtres sans permission du brigadier et ne pas sortir sa tête, ses bras ou des objets par la fenêtre;
- Ne pas consommer **ni alcool, ni drogue avant** ou **pendant** le transport;
- **SEULEMENT** le brigadier peut se lever pendant que l'autobus est en circulation si besoin est, aucun autre passager ne peut changer de place sans la permission du brigadier, se lever pour n'importe quelle raison.
- **Seulement les étudiants de Kitcisakik fréquentant une école de Val-d'Or peuvent utiliser le transport d'autobus.**

Le conducteur de l'autobus ainsi que le brigadier est responsable de la sécurité et du bien-être de tous les passagers. Ils ont toute l'autorité pour maintenir l'ordre et voir à ce que les règlements du transport soient respectés. Pour ce faire, ils doivent avoir la coopération de tous : élèves, parents, famille d'accueil, foyers scolaires et le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik.

Après avoir reçu 3 avertissements pour manquement à l'une des règles mentionnées ci haut, l'élève se verra expulsé du transport pour une période indéterminée, cela implique que le parent aura à assumer le transport de son enfant. Pour que l'enfant puisse à nouveau utiliser le transport scolaire, les parents seront rencontrés par la personne responsable du service de l'éducation.